



Région académique
OCCITANIE



Collège Montesquieu

Avenue de Montesquieu
11100 Narbonne
Standard: 0468903800
Télécopie: 04.68.90.38.29

Narbonne, le 9 février 2024

Compte rendu du C.A. du 8 février 2024

N° de séance : 4

Ordre du jour du présent CA :

1. Lecture de l'ordre du jour du présent CA,
2. Approbation du PV du CA du 30 novembre 2023 (pour vote),
3. Etude de répartition de la dotation horaire globale du collège général 2024-2025 (pour vote),
4. Etude de répartition de la dotation horaire globale de la SEGPA 2024-2025 (pour vote),
5. Contrats et conventions (pour vote),
6. Questions diverses (les questions diverses doivent parvenir au secrétariat au moins 48 heures à l'avance).
 - Ajout à l'Ordre du Jour à la demande des parents d'élèves : problématique des salles de classe.

Quorum

Nombre de membres présents :

16

Le quorum est atteint. Début de séance 17h20

M. CASTELL est secrétaire de séance

Monsieur le Principal remercie les membres du Conseil d'Administration de leur présence.

A 17h20, arrivée de Mmes ADIANTE et OLIVIER : le nombre de présents est donc de 18.

1. Lecture de l'ordre du jour

2. PV du CA du 30 novembre 2023

Le PV n'appelle aucune remarque et est donc validé.

Approbation du PV du CA du 30 novembre 2023

Voix contre	0
Abstentions	0
Pour	18

--	--

3. Etude de répartition de la dotation horaire globale du collège général 2024-2025 Approbation de la répartition horaire globale du collège général 2024-2025

Monsieur DUSSARGUES explique les principes de détermination des DHG du collège, explique les différences entre heures postes et heures supplémentaires année. Il dit encore que le vote porte sur la répartition de la dotation horaire et pas sur l'enveloppe totale. Il est nécessaire d'affecter de façon rigoureuse le nombres d'heures postes allouées et le nombre d'heures supplémentaires.

Il insiste sur le fait que l'intérêt principal, à ce stade de l'année, est de proposer des créations et/ou des suppressions de postes ainsi que les compléments de services donnés ou reçus, plus les blocs de moyens provisoires.

Il termine son propos en présentant les grandes lignes de la réforme des enseignements de français et mathématiques en 6^e et 5^e pour la rentrée 2024-2025 : il s'agira désormais de constituer des groupes de niveaux et non de divisions pour ces deux matières.

M. GIORDANO présente ensuite la DHG du collège général par le détail en montrant comment ont été ventilés les moyens dans les disciplines, comment ont été ventilées les heures statutaires et comment ont été financés en heures les différentes options.

M. BEURET demande une précision concernant le nombre d'HSA en EPS.

M. BARSANTI note que très peu voire pas de moyens supplémentaires ont été alloués pour la prochaine année scolaire. Il n'y a pas d'évolution positive en postes, il n'y a pas de locaux supplémentaires et beaucoup de contraintes techniques se posent avec la création de groupes supplémentaires. Des contraintes qui ont inévitablement des répercussions sur les emplois du temps des élèves et des personnels. Il fait remarquer que le nombre d'élèves a considérablement augmenté depuis plusieurs années.

Il conclut en remerciant l'équipe de direction qui a œuvré pour trouver les meilleures solutions de répartition.

M. GIMENEZ rajoute que plusieurs salles ont des superficies insuffisantes pour accueillir dans de bonnes conditions des classes dont les effectifs sont lourds.

Avant de procéder au vote M. DUSSARGUES remercie M. GIORDANO pour la qualité de son exposé et pour tout le travail qu'il a accompli.

Voix contre	0
Abstentions	1
Pour	17

4. Etude de répartition de la dotation horaire globale de la SEGPA 2024-2025 Approbation de la répartition horaire globale de la SEGPA du collège 2024-2025.

M. DUSSARGUES explique les conditions de la rentrée 2024-2025 à la SEGPA où il y aura encore non pas quatre mais cinq divisions : 1 en 6^e, 1 en 5^e, 2 en 4^e et 1 en 3^e.

La deuxième division de 4^e résulte de la « montée » des deux classes actuelles de 5^e.

Cette deuxième classe nécessite la mise en place d'un troisième groupe d'enseignement professionnel. En accord avec les autorités de tutelles et l'Inspection Pédagogique Générale, il a été choisi de créer un groupe dans l'option E.R.E. (espace rural et environnement). Le moyen horaire dans cette option sera de 6h en septembre 2023 et

elle sera associée aux options actuelles : Hygiène Service Alimentation et Production Industrielle.

L'option ERE se substituera définitivement à celle de Production Industrielle à la rentrée 2026.

Le Conseil Départemental de l'Aude a validé le financement de cette nouvelle option. M. DUSSARGUES laisse ensuite la parole à Mme ROJAS-MOLINIER, directrice adjointe chargée de la SEGPA, qui détaille la ventilation des moyens.

Elle insiste notamment sur l'effort porté sur les disciplines de français et de mathématiques où des dédoublements sont proposés sur trois niveaux.

M. DUSSARGUES remercie Mme ROJAS-MOLINIER et la félicite pour la clarté de son exposé et pour tout son travail de préparation.

Voix contre	0
Abstentions	0
Pour	18

5. Contrats et conventions

Approbation de la convention « Projet Calcul Mental Rapide Mais Réfléchi »

Entre le Collège Les Mailheuls et le Collège Montesquieu pour une somme de 60€ pour l'organisation et la mutualisation des moyens.

Voix contre	0
Absentions	0
Pour	18

Présentation de la convention « AEROCUB »

Entre l'aéroclub route d'Armissan et le Collège Montesquieu. N'ayant pas d'incidence financière, elle n'est soumise à vote.

6. Questions diverses

Ajout à l'Ordre du Jour à la demande des parents d'élèves : problématique des salles de classe.

M. DUSSARGUES demande des précisions sur la question.

Mme AZEVEDO rappelle que lors d'un précédent conseil d'administration, il avait été évoqué la possibilité de demander au conseil départemental de l'Aude la possibilité de doter le collège Montesquieu de trois classes de type préfabriqué afin que l'établissement puisse disposer de davantage de salles pour permettre de meilleures conditions d'accueil et permettre plus de souplesse dans les emplois du temps des élèves.

Mme ADIANTE, M. GIORDANO et M. DUSSARGUES font observer qu'effectivement le collège manque de salles, notamment de salles pouvant accueillir des effectifs conséquents.

M. BARSANTI rajoute que la constitution de groupes sur deux niveaux en 2024 puis sur les quatre niveaux en 2025 va accentuer ce déficit.

M. DUSSARGUES promet de réitérer une demande et propose aux représentants des parents d'élèves de le lui rappeler par courrier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 40.

Le secrétaire de séance :



Le président de séance

